

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 25 juin 2018 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 30      Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 19 juin 2018 s'est réuni le lundi 25 juin 2018 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, CARBONNET Serge, SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie JACQUET Josette, CARRERE-GALDIN Nicole, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, MARCHAND Jean-Pierre, CAMPS Brigitte, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, SPECOGNA Marilyn, BROUILLON Hervé, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, CILLIERES Charles, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, MAURIN Patrick, MANIER Bernard, BRETAGNE Karine Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, VALAY Laurence, ANGELY Lydie,

Pouvoirs : de VALAY Laurence à Daniel BENQUET, de Lydie ANGELY à Sylvie DE LAMARLIERE

-----

**E.24**

**Subvention à l'Equipement à Sup Aventure Aquitaine**

Afin d'assurer la découverte et le développement de l'activité « Stand Up Paddle », l'association « Sup Aventure Aquitaine » doit se doter d'un matériel spécifique et adapté à la discipline pour un montant de 10 123 €.

Le Conseil Départemental de Lot et Garonne subventionne l'acquisition dudit matériel à hauteur de 5 061.60 € dans le cadre de son régime d'aide spécial aux associations sportives.

La Commission Sport a émis un avis favorable pour le versement d'une aide à l'équipement pour un montant de 2 500.00 €. Il convient d'autoriser M. le Maire à verser cette subvention.

**Le Conseil Municipal  
après en avoir délibéré :**

- |                 |  |
|-----------------|--|
| <b>Accepte</b>  | le principe de verser une aide financière à l'association « Sup Aventure Aquitaine » pour l'achat d'équipements sportifs |
| <b>Autorise</b> | le versement de la somme de 2 500 € à Sup Aventure Aquitaine   |
| <b>Dit</b>      | que le montant de cette subvention sera prélevé sur les enveloppes prévues au budget 2018                                |

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32  
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.


Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Marmande le 26 juin 2018

Le Maire de Marmande

Daniel BENQUET

The image shows the official seal of the Mayor of Marmande, which is circular and contains the text 'MAIRIE DE MARMANDE' and '147 Loir-et-Garonne'. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 28.06.2018  
et de sa transmission au contrôle de légalité le 28.06.2018..

Le Maire de Marmande

Daniel BENQUET

The image shows the official seal of the Mayor of Marmande, which is circular and contains the text 'MAIRIE DE MARMANDE' and '147 Loir-et-Garonne'. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink.